

Du Haut de la Tour

Bulletin Municipal

Septembre 2024
n° 108



P. 3

Les travaux



P. 5

Recensement de la
population pour 2025



P. 5

Commémoration
Du 16 juin



P. 6

A l'école



P. 8

Passeurs de Patrimoine



P. 11

Vie associative



P. 15

Revue de presse





Un bel été !

Voilà comment bien aborder la rentrée.

En ayant passé de très bons moments ensemble, grâce à plus de 15 événements qui se sont déroulés sur la commune.

De la fête de l'école avec l'Association des Parents d'Elèves, en passant par la journée de l'environnement, des visites guidées avec Mémoires et Patrimoine, une conférence sur la tour, les boules, des concerts, la soirée grillades, la brocante, le festival de théâtre : l'été côté cour du Comité d'Action Socio Culturelle et bien sûr la fête du village par le Comité des Fêtes, dont souvent l'on me dit que c'est une des plus belles fêtes d'été à perdurer encore.

Nous sommes riches de cela, du résultat de notre tissu associatif et de leur grande motivation.

Côté travail, l'agenda a été tenu pour les travaux de sécurisation de la phase 1 de la tour de l'horloge.

Je tiens à saluer les équipes techniques qui se sont succédées sans relâcher leurs efforts afin de terminer dans les délais.

Que dire du travail de Matthieu, équilibriste qui a monté les contrefiches durant tout le mois de juillet par une chaleur torride et un fort vent qui a rendu la tâche périlleuse. Exceptionnel !

Merci à la DLVA qui a financé majoritairement ce chantier et géré le suivi et l'administratif. Merci à l'équipe technique et plus particulièrement à Régis Baumeister qui chaque jour est passé suivre le chantier à mes côtés.

Merci à nos agents administratifs et techniques dans toute la multitude de gestes nécessaires à l'accomplissement du chantier.

Je n'en oublie pas la suite et la phase 2, déterminante pour l'avenir, mais également pour notre paysage !

Nous avons également pu démarrer et réaliser certains travaux prévus pendant la période estivale : la réfection des peintures dans la mairie, la vidéoprotection.

A l'heure, où les enfants sont de retour à l'école.

De nombreuses rénovations doivent encore s'opérer ; nous savons aussi que pour le maintenir à niveau

c'est chaque année que nous devons investir dans celui-ci. Depuis plus de 3 ans, nous avons pu ainsi modifier le système de chauffage, changer les éclairages, pour passer aux leds plus économique, réaménager la salle de classe des maternelles et CP, installer des points d'eau supplémentaires, construire un mur de clôture, réaliser des audits thermiques et gérer l'entretien courant dès qu'il le faut.

Cet été, nous avons mis en place un visiophone avec une ouverture du portail à distance et installé une caméra de vidéoprotection.

Un bref résumé de ce que nous avons réalisé avec encore un chantier important qui reste à mettre en œuvre : l'ombrage sur la cour principale et sur laquelle nous travaillons.

Le regroupement avec la commune d'Esparron est une réussite, de nombreux élèves prennent le chemin de l'école du village.

L'aide financière que nous apporte au titre du RPI la commune d'Esparron est ainsi réinvestie dans le bâtiment scolaire.

Cette année également, les élèves pourront bénéficier d'un cycle d'apprentissage de la natation à la nouvelle piscine de l'agglomération. La commune finance une partie du transport avec Roumoules, puisque le bus sera mutualisé pour ce déplacement.

Chaque été désormais, c'est malheureusement attendu, le Colostre manque d'eau, et avec, les arrêtés préfectoraux successifs qui nous frappent.

Nous avons, grâce aux effets des pluies de mai et juin pu un peu souffler, mais la rivière restait affectée de la sécheresse. Après 3 années d'insistance, nous avons été entendus et la grande fontaine a pu continuer sa course vers la rivière.

Mr le Préfet en visite sur la commune en mars dernier a été attentif à ma demande et l'a retenu. Et puisque l'eau retourne à la rivière et elle pourra continuer à couler. Permettant entre autres aux nombreux randonneurs de faire une pause rafraichissante. Celles sur le réseau public d'eau potable sont en revanche coupées afin de ne pas entamer les besoins en eau potable.

Au fil de ces pages, les associations, les élus, nos auteurs vous propose de revenir sur ces moments forts de l'été. Vous constaterez à nouveau, combien nos associations et leurs bénévoles s'investissent dans leurs actions pour le bien du plus grand nombre.

Je salue également l'engagement bénévole en faveur de la bibliothèque de Denise Gnolfi qui depuis 13 ans y est une référente engagée. Accompagnée depuis par 3 autres bénévoles : Monique Mace, Monique Fierobe et Monique Robert, elles vous accueillent chaque jeudi.

Alors venez découvrez notre riche bibliothèque !

Enfin, nous revenons sur les actions de la municipalité, mais tout ne se résume pas en quelques pages.

Sachez que chaque jour nous nous investissons pour Saint-Martin.



Aménagements et Urbanisme

PLU, révision

Compte rendu de la réunion publique,

Le Conseil Municipal de St-Martin-de-Brômes a engagé par délibération, le 14 mars 2024, une procédure de Révision n°1 du PLU communal.

18h00 : Accueil des participants et introduction de Madame le Maire qui a rappelé l'importance pour le territoire de la révision du PLU. Le bureau d'études présente, à l'aide d'un support de présentation reporté ci-après, le rôle d'un PLU pour le territoire, les enjeux et objectifs de la procédure de révision du PLU.

19h00 : Madame le Maire invite les personnes présentes à s'exprimer sur cette présentation. Les principaux sujets abordés sont repris ci-après.

Sujet 1 : *Croissance des normes et attractivité du village*

La constante augmentation de la réglementation nous oblige à nous y conformer. Sans pour autant induire un risque d'abandon du village, cela nous amène à recalibrer plus finement les capacités d'accueils du PLU sur le village. Par ailleurs, le fait qu'il y ait moins d'habitants au village ne signifie pas pour autant qu'il y ait moins de vie au village. Comme vous le faisiez remarquer, par le passé le nombre d'habitants était moins important qu'aujourd'hui mais la vie au village était plus intense. Toutefois, la révision du PLU signifie aussi maintien de la vie économique du village, notamment par le soutien aux activités commerciales et touristiques existantes.

Sujet 3 : *Quartier de l'Espai*

A l'Espai, la révision du classement s'effectue par le biais de l'appartenance à la notion de « groupes de constructions existants » issue de l'application de la Loi Montagne. Compte-tenu du PPRIF, la situation des constructions isolées ne pourra pas évoluer.

A l'heure actuelle, il n'y a pas de signe de souffrance concernant l'alimentation en eau potable. Toutefois, il convient de sécuriser l'alimentation du secteur par un nouveau forage.

Sujet 4 : *PPRIF*

La compétence de l'élaboration et de l'évolution du PPRIF appartient au Préfet.

Sujet 5 : *Pauron*

Sur ce site environ 11 nouvelles constructions sont estimées, mais les Personnes Publiques Associées ont demandé à ce que cette prévision soit revue légèrement à la hausse afin de respecter la croissance prévue par le SCoT. Des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) viendront détailler l'organisation spatiale du projet. La Chambre d'agriculture a d'ailleurs demandé que l'accès aux parcelles agricoles soit maintenu.

Sujet 6 : *Développement du tourisme*

En dehors des sites abordés (Payanet, Clos des Colines), la révision permet de flécher le développement commercial comme le maintien des campings et de la destination commerciale de l'hôtel, l'identification des rez-de-chaussée commerciaux, ou encore l'agritourisme.

20h00 : Fin de la réunion.

Le document présenté est consultable en mairie.

rédaction du bureau d'études BEGEAT

Vidéo protection

Le déploiement de la vidéoprotection le premier équipement a pu être installé dans l'accueil de la mairie.

Vont suivre en septembre les installations, sur la place du village, l'entrée aux jeux de boules, ainsi que le portail de l'école, avec en plus un visiophone. Rappelons que ce chantier avait pris du retard afin de pouvoir bénéficier du maximum de subvention possible. Il est ainsi financé 40% pour un montant total des travaux de 17 000€.

Le conseil a décidé, outre Mme le maire, de nommer un référent sécurité pour le suivi des travaux mais également la gestion avec les services de gendarmerie des réquisitions de visionnage.

Pour mémoire, les images ne peuvent pas être consultées sans l'accord de la gendarmerie.

Et l'accès au terminal (sous clé et sécurisé) est très encadré.





Aménagements et Urbanisme

Installation d'un nouveau défibrillateur

Le nouveau défibrillateur est opérationnel depuis la mi-juillet.

1 seule chose à retenir : sa localisation sous le porche de la mairie

Accessible nuit et jour

Été comme hiver !

L'appareil est relié aux services de secours. En cas d'urgence lorsque vous l'ouvrez, il se met en relation avec les services de secours.

Enfin, aucune formation n'est nécessaire, le défibrillateur vous guide dans chaque geste pas à pas.

Merci à Yves Aillaud et Alain Knorr pour cette réalisation.



Tour de l'Horloge

Les travaux de la phase 1, de sécurisation se sont achevés à la fin du mois de juillet.

Nous vous proposerons en octobre de revenir sur cet édifice avec un numéro spécial dédié.

Travaux de peinture

La période estivale a été propice à la réfection des peintures de la mairie et de la poste communale.

L'accueil mairie et postal a ainsi pu être restauré. Le bureau adjacent mais surtout la salle du conseil municipal.

Nous remercions vivement l'entreprise saint-martinoise Jean-Marc Solbas Peinture pour la concrétisation de ce chantier.



Souriez, vous êtes filmés...

Dans le cadre des travaux d'aménagement de la vidéoprotection, nous avons installé une alarme intrusion dans les locaux de la mairie, équipée d'une caméra. Elle comprend également une caméra qui sécurise l'agence postale communale.



A l'entrée du village

En cette rentrée, le chantier des containers semi-enterrés a pu être achevé. Les longrines de bordure ont été réalisées début septembre par l'entreprise Mickaël Labarre ; un artisan installé sur la commune. Il reste encore à installer les barrières. Un revêtement de sol sera fait en 2025. Ainsi le dépôt des déchets sera sécurisé.



Journées de l'archéologie

Le 15 juin dernier, dans le cadre des Journées de l'archéologie auxquelles répond chaque année la commune, c'est devant 25 personnes passionnées, que Vincent Buccio, directeur du Service Départemental d'Archéologie (SDA 04) des AHP, nous a donné en primeur, les résultats de la surveillance archéologique réalisée au pied de la tour de l'horloge en préalable à l'installation des contrefiches.

Après une définition complète de ce qu'est l'archéologie, il nous a présenté le SDA, ses missions, son travail et ses résultats, étayant ses propos par des illustrations d'autres fouilles réalisées dans le département.

En ce qui concerne Saint-Martin, il s'agit de fouilles préventives (c-à-d en prévision des destructions dans le cadre de travaux). Le but est d'étudier le sous-sol le plus finement possible, afin de recueillir des données archéologiques, de les analyser, les comprendre avant leur éventuelle destruction.

Ces fouilles sont réalisées dans le cadre de travaux d'aménagement ou d'urbanisation. Pour plus de précisions, suivre ce lien : [L'archéologie préventive \(culture.gouv.fr\)](http://culture.gouv.fr)

Vincent Buccio nous a fait une lecture architecturale de la tour, la plaçant dans le courant du XIV^{ème} siècle.



L'étude des façades montre plusieurs anciennes ouvertures ainsi qu'une porte d'entrée au premier niveau de la tour et au-dessus de l'actuelle porte d'entrée. Les meurtrières et les mâchicoulis montrent qu'il s'agit d'une construction militaire, destinée à asseoir la puissance de son propriétaire. Les fouilles ont permis de mettre à jour les fondations d'un morceau de ce qui a été identifié comme un rempart, allant de la tour au contrefort de l'église.

D'autres vestiges de murs plus anciens ont également été mis à jour.

Tout porte à penser qu'il existait avant la construction de la tour et de l'église sur les aires un petit fortin probablement construit en bois, regroupant une population autour d'un château. Ce que l'on nomme un motte castrale.

De futures fouilles archéologiques sur ce site devraient permettre de comprendre mieux le fonctionnement et l'organisation des lieux.





Culture Tourisme

Des nouvelles de la bibliothèque

Le retour des 3 mousquetaires de la bibliothèque. Après quelques jours de repos bien mérités, nos mousquetaires de la bibliothèque sont en pleine forme pour répandre le goût de la lecture à Saint-Martin.

Nos 3M : Monique Lopez, Monique Macé, Monique Robert-Lacour, sous la houlette de Denise Gnolfi vont se mettre en quatre pour répondre à vos besoins.

Les matinées avec les enfants de l'école reprendront rapidement.

Quelques rappels : la bibliothèque est ouverte le jeudi de 15h00 à 18h00.

Un millier de livres vous y attend. Le livre que vous souhaitez n'est pas (encore) là ?

Renseignez-vous auprès de nos animatrices sur la façon de l'obtenir le plus rapidement possible.

L'inscription est gratuite



L'agglomération installera prochainement une planque identifiant la bibliothèque



Concert des poètes des Hautes Terres

Envol pour le Québec

Le 25 juin dernier, nos amis « les poètes de hautes terres » de Valensole nous ont embarqué dans un voyage outre-Atlantique, vers cette belle province du Canada qu'est le Québec

L'invitée de cette belle soirée était, Céline Faucher, la grande chanteuse canadienne.

Son spectacle, « gens du Québec » nous a fait traverser différentes régions de ce beau pays, à la rencontre de gens connus, ou moins connus.

On a pu (ré)entendre de grands auteurs tels Gilles Vignault, Félix Leclerc, Claude Léveillée ou Léonard Cohen..

Dans le blog du « doigt dans l'œil », Norbert Gabriel en parlait ainsi : « Céline Faucher est une rayonnante personne qui met en majesté les textes et musiques de son pays et de ses écrivains-chanteurs, les chansonniers comme on dit là-bas ».

Un grand moment de chanson, de poésie... Et un grand merci à Jacques Bec et son équipe, qui nous a offert ce superbe spectacle.



Bilan de la collecte de la fondation du patrimoine

La collecte de la Fondation du Patrimoine au profit de la tour continue sur sa (bonne) trajectoire
L'objectif à atteindre est de 20 000€.

En 14 mois, nous avons dépassé les 75% de l'objectif avec la somme rondelette de **15 088€**.

Si on y inclut le don solidaire de Simiane

La Rotonde, on dépasse les 80% de l'objectif et un don moyen de plus de 139 € par personne.

Il reste donc 4912 € à trouver...



Association Loi 1901
Mairie
Place des résistants républicains
04800 Saint-Martin-de-Brômes

Promotion



+

5 € le magnet + 6 € le guide du village

=

10 €

Par les moyens habituels : Sur le site de la fondation du patrimoine, les projets puis tour de l'horloge.

Ou en flashant le QR code à gauche.

Ou en remplissant le bulletin de don disponible à la mairie.

Ces dons sont défiscalisés : vous versez 10 €, votre don vous revient à 3,4 €... Intéressant, non ???

Un grand merci à tous les généreux donateurs, grands ou petits.

Montant attendu	20 000		
Nombre d'habitants	650		
		% de l'objectif	Montant moyen
Montant des dons	15 088,00 €	75,44%	
Nombre total donateurs	115		
Collecte St Martinois	8 403,00 €	55,69%	161,60 €
Nb donateurs St Martinois	52	44,83%	
Nb donateurs extérieurs	56	48%	
Montants dons extérieurs	6 185,00 €	40,99%	110,45 €
NB anonymes	8	6,90%	
Montant dons anonymes	1 000,00 €	6,63%	125,00 €
Montant don moyen			130,07 €

Bilan des visites guidées

Depuis le mois de mai, l'association «mémoire et patrimoine» organise des visites guidées du village . Le tour dure environ 2 heures, il part de la mairie pour finir à l'église, que l'on peut enfin intégrer dans le circuit. Il reprend le parcours initialisé dans la brochure :

« *La balade amoureuse du renard pelotonné* »

La formule est de Jean Giono.

Ces visites sont entièrement gratuites.

Elles permettent de faire la promotion touristique du village, de montrer d'autres parties du village moins connues que la tour et l'église, d'évoquer son histoire, mais aussi de tordre le cou à quelques légendes.

Elles sont annoncées à l'office du tourisme, sur le [site internet de la mairie](#), et les différentes pages du 04 sur Facebook.

Elles permettent enfin de relayer l'appel à don au profit de la fondation du Patrimoine, et de vendre brochures et magnets.

Elles sont animées par Robert Matéo, Président de l'association, et Jean-Michel Bouge, conseiller municipal.

Quelques chiffres :



Culture Tourisme

Date	St Martinois	Autres	Total
11-mai	5	3	8
25-mai	6	2	8
15-juin	6	0	6
29-juin	4	0	4
13-juil	3	1	4
27-juil	0	0	0
13-août	0	7	7
17-août	0	2	2
30-août	0	5	5
Total	24	20	44



Soient 5 personnes en moyenne, ce qui est un bon début.

Les prochaines auront lieu les 21 et 22 septembre pour les journées européennes du Patrimoine.

Le calendrier du dernier trimestre reste à définir et les horaires sont à revoir, car 14h30 semble un peu dur en période de canicule.

Jean-Michel Bouge



JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE 21 ET 22 SEPTEMBRE 2024



Journées européennes du Patrimoine

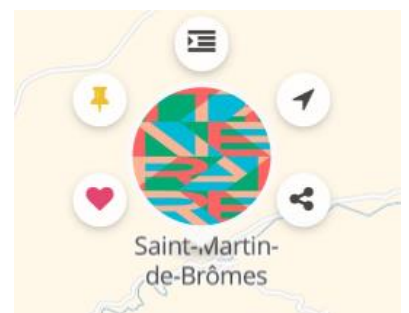
Visites guidées gratuites du village

Les 21 et 22 septembre 2024

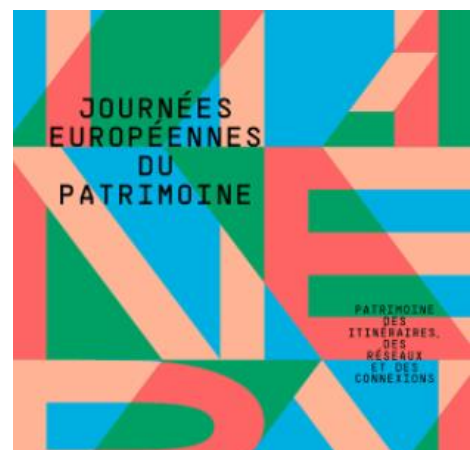
Rendez-vous à 10h30 et 15h30

Devant l'église

Plus d'infos au 06 18 68 31 47



Permanence d'ouverture de l'église samedi et dimanche de 10h à 12h et de 15h à 18h





Magali Chabert Mattéi est une enfant du village. Chaque saison, chaque passage, chaque commémoration, elle entretient, fleurit le monument érigé sur le lieu même où est tombé **Marius Monti**. Depuis des années, Magali, au cœur du vallon de Peire Amare a toujours pensé à lui. Ce geste spontané perpétue la mémoire de ce résistant natif des Alpes Maritimes abattu, aux confins de notre commune. Désormais avec Magali chaque année nous nous déplaçons de plus en plus nombreux, pour saluer Marius Monti et son engagement. Merci !

Devoir de mémoire Commémoration du massacre Du 16 juin 2024

16 juin 2024, commémoration du 80ème anniversaire du vallon des Bayles.

La cérémonie s'est tenue en présence de Madame La Sous-Préfète, de Madame la conseillère départementale du canton, des élus des communes du Val, de Montfort-sur-Argens, des élus de la commune, des représentants des associations locales, et de nombreux Saint-Martinois.

Après un hommage à **Marius Monti**, à 10h30, le cortège s'est dirigé vers la stèle commémorative du vallon des Bayles. Madame la Sous-Préfète, les représentants des communes de Montfort-sur-Argens, du Val, Laurence Dépieds, maire de la commune ont déposé des gerbes. Après la lecture des noms des victimes, et une minute de silence ; la chorale a entonné la Marseillaise.

Le cortège s'est ensuite reformé pour se diriger vers la place Arsène Burle pour rendre hommage au résistant communiste victime des français à la solde nazie.

Le cortège s'est enfin retrouvé sur la place de la Libération pour écouter les discours de Mme la Sous-Préfète, du maire du Val et de Laurence Dépieds, notre Maire.

Après un rappel des faits historiques, Laurence a donné lecture des noms des victimes de la barbarie nazie. Elle a rappelé la place indélébile de ces jeunes dans notre souvenir collectif, mais surtout leur choix d'un monde libre et démocratique.

L'intégralité de son discours est là : [Commémoration du 16 juin \(massacre du vallon des Bayles\); le discours de Madame le Maire | Mairie de Saint Martin de Brômes \(saint-martin-de-bromes.fr\)](#)



La Brocante du 14 juillet

Malgré le beau temps, la traditionnelle brocante du 14 juillet n'a pas eu le même succès que les autres années. Seulement une quinzaine d'exposants ont envahi la place du village.

Il faut dire que la concurrence a été rude : jusqu'à maintenant, nous étions les seuls dans le secteur sur la date du 14 juillet, cette année il a fallu compter avec la concurrence d'Esparron et d'Allemagne ; avec souvent un tarif au mètre linéaire bien moindre. Nous réfléchissons pour essayer de pallier ces difficultés...

Malgré tout, de nombreux chineurs sont venus pour trouver leur bonheur au grand plaisir de nos brocanteurs amateurs.

La journée s'est fort bien terminée, dans la bonne humeur avec le repas convivial organisé par les amis du Colostre.



Le concert de la DLVA



Estivales 2024

Dans le cadre de son festival « les estivales », la DLVA nous a concocté une soirée chanson française, ce qui nous a un peu changé des habituelles nuits dansantes au son de musiques funk.

C'est comme cela que « les sales gosses » sont arrivés à Saint-Martin.

Un couple, une chanteuse violoniste à la voix malicieuse et sucrée, un accordéoniste aussi espiègle qu'amusant sont venus enchanter les calmes nuits d'été du village.

A part une reprise de Tonton Georges (Brassens), comme le surnommait malicieusement Anne Sylvestre, ils ne nous ont offert que des compositions originales et délicieuses à souhait.

La richesse des textes, sur des mélodies simples et efficaces, de jolies harmonies vocales ont transformé la place en guinguette. Une forte présence scénique, du punch, de l'humour, souvent un peu décalé ont séduit les saint-martinois présents ce 3 août.

Les spectateurs, ravis, leur ont offert une « standing ovation » à l'issue du concert.

Le recensement C'est pour 2025 !

En 2025, la commune procédera au recensement de sa population.

Le recensement est prévu entre le 16 janvier et le 15 février.

Dès le 16 janvier, un agent recenseur viendra à votre rencontre, à votre domicile.

Vous aurez alors pour répondre au formulaire 2 possibilités.

- 1-remplir le formulaire papier avec l'agent
- 2-se connecter depuis votre ordinateur pour la transmission de ses données.

À vous de choisir.

Nous sommes à votre écoute pour tout renseignement ou question sur le sujet.

Ce recensement est essentiel car en établissant la population officielle de la commune et les caractéristiques des logements et des habitants, il participe de l'Etat à son budget et permet d'identifier les besoins de la commune.

Merci.

Une fresque sur les murs de l'école



Le vendredi 28 juin, c'est sous la houlette de l'équipe enseignante, menée par Nathalie Stievenart, la directrice de l'école de Saint-Martin que la fresque de l'école a été inaugurée.

Après une représentation de chansons et danses provençales (fort appréciée des spectateurs), les enfants ont levé le rideau qui masquait leur travail. Fruit de plusieurs mois de labeur, d'efforts, d'essais, les enfants ont réalisé une magnifique représentation de leur village.

On y trouve tous les éléments caractéristiques de Saint-Martin. L'église, la fontaine, les maisons... On y voit même la tour penchée !!!
Chaque élève en a fait une partie et était fier de montrer à sa famille, son œuvre dans ce vrai travail collectif.

Un grand bravo à l'équipe enseignante (Frédéric, Julie, Nathalie et Nathalie) pour cette superbe réalisation.

Un gouter a clôturé cet agréable moment.

Mais chut, mon petit doigt me dit que l'expérience pourrait se renouveler l'an prochain.



Rentrée des classes

C'est dans le calme que les enfants ont repris le chemin de l'école le 2 septembre.

Cette année nous accueillons 6 nouveaux élèves en petite section de maternelle. Ils ont déjà bien pris leurs marques. Les effectifs de l'école ont baissé suite au départ au collège de nos nombreux CM2. Il y a donc 31 élèves cette année :

15 élèves dans la classe des maternelles/ CP

16 élèves dans la classe des CE1/CE2/CM1/CM2.

Mr Darnaud et Mme Stièvenart assurent les enseignements, ainsi que Mme Baudhuin qui les remplace un jour par semaine.

Les projets sont en cours d'élaboration mais nous pouvons déjà annoncer :

- un projet sur l'alimentation avec le Parc Naturel du Verdon pour les maternelles /CP ;
- un cycle natation en octobre pour les CE1/CE2/CM1/CM2 à la piscine de Manosque ;
- la participation au cross du collège pour les CM1/CM2 ;
- des interventions sur la citoyenneté avec Mme le maire et le conseil municipal ;
- la préparation d'un spectacle de fin d'année.

Il n'y aura pas de classe découverte cette année pour les CE1/CE2/CM1/CM2 mais la maîtresse travaille sur un cycle voile ainsi que sur un projet pour apprendre à donner l'alerte et porter secours.

Les enfants ont adoré peindre le mur de leur école l'année précédente, nous renouvelerons certainement l'expérience cette année. Notre cour prend des couleurs !

Les enseignants sont ouverts à toute proposition pour des interventions ponctuelles dans leur classe de la part d'habitants du village. Par exemple : provençal, théâtre, cuisine, bricolage....

La direction



Jeunesse, école et petite enfance

Le conseil municipal des enfants

INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS (CME)

Début juillet, ce sont 11 enfants Saint Martinois qui ont rejoint l'équipe municipale.

C'est lors d'une remise officielle de leur écharpe tricolore, symbole de leur engagement dans la vie de la commune, que ALLOGIO ELISA, AMAURIN COLYNE, BONNARD CHARLIE, FAMBON MILA, GRASSO LOUANE, LALA BOUALI MERYL, MARUZZOLO LIVIO, ORREGIA INES, RASILLA Y CAMPO LUCIE, VENOBRE ARON et WAEGHE LENA ont pris leur fonction de conseillers municipaux des enfants pour une durée d'un an.

Ils sont désormais les ambassadeurs des jeunes du

village et sont chargés d'exprimer et de transmettre les idées de leurs camarades.

Un conseil municipal par trimestre qui sera public, et des séances de travail mensuelles, rythmeront la vie de ces nouveaux conseillers.

Jean-Christophe PETRIGNY (1er Adjoint au Maire) et Valérie AMAURIN (Conseillère municipale) sont référents à la mise en place du CME et assurent l'accompagnement des futurs jeunes durant leur mandat.

Souhaitons-leur la bienvenue au sein de notre municipalité et un plein succès pour la réalisation des projets qu'ils soumettront. (dans la mesure du réalisable 😊)

Valérie Chevalier



LA MAM
Les Petits Ecureuils

Bonjour chers parents,

Nous avons le plaisir de vous annoncer, l'ouverture de notre Maison d'Assistante Maternelle sur la commune de Saint Martin de Brômes

Nous sommes deux assistantes maternelles Christine et Manon, nous travaillons depuis plusieurs années auprès des enfants et notre souhait était de travailler ensemble pour accueillir les enfants dans un lieu et une ambiance plus « familiale » et de créer avec eux, un univers qui leur ressemble.

Nous sommes agréés par le conseil départemental depuis le 2 juillet 2024 et nous ouvrirons les portes de notre MAM **début novembre.**

Nous accueillons des enfants de 3 mois à 3 ans et du périscolaire du lundi au vendredi, de 7h à 18h.
Des places sont encore libres, si vous souhaitez nous rencontrer pour parler de notre lieu d'accueil.

Que l'aventure commence !

Madame Xiong Christine 06.85.55.75.74
& Madame Petrigny Manon 06.59.23.17.27
mam.lespetitsecureuils04@gmail.com

Une maison d'assistante maternelle au village

Chers habitants, c'est avec un immense plaisir que nous vous annonçons l'ouverture très prochainement de notre Maison d'Assistante Maternelle, au village.

Un projet que nous menons depuis maintenant 1 an et demi, avec pour objectif d'accueillir 8 enfants au sein de notre maison et de leur faire découvrir notre village (promenades, musique, lecture, animaux) tout ça en partenariat avec les habitants du village.

Merci à tous celles et ceux qui nous ont aidé pour que ce projet voit le jour.

Christine Xiong et Manon Petrigny

Les passeurs du patrimoine du Parc du Verdon

Associations, habitants, vous détenez des savoirs, vous voulez les partager, les transmettre et vous enrichir des connaissances des autres ?

Alors rejoignez l'aventure !

C'est quoi ?

L'ambition du Parc est de créer un collectif autour des patrimoines naturels et culturels du Verdon, incarné par des femmes et des hommes appelés des "passeurs du patrimoine".

Pourquoi ?

La mission des passeurs du patrimoine est de récolter et conserver les connaissances et la mémoire des gens du Verdon, pour pouvoir les raconter et les transmettre aux habitants et aux générations futures.

Comment ?

Les passeurs du patrimoine partagent l'idée de s'enrichir des connaissances des uns et des autres, de les faire vivre et de se former. Cycle de rencontres, formations à de nouvelles pratiques (recherches en archives, enquêtes orales, etc.), enrichissement du centre de documentation du Parc... sont au programme qui sera à affiner au fil des rencontres.

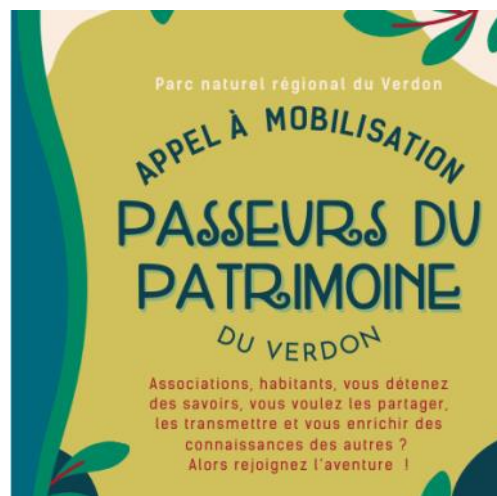
Pour qui ?

Les passeurs du patrimoine peuvent être des associations qui œuvrent à la mémoire et valorisation des patrimoines mais aussi des habitants qui détiennent des savoirs.

1ère rencontre prévue
le **SAMEDI 5 OCTOBRE 2024**
au domaine de Valx à Moustiers-Sainte-Marie
Renseignements à info@parcduverdon.fr



Une autre vie s'invente ici



Le nouveau tri du papier

DLV AGGLO
SURLAGE LIBERON VERDON

À PARTIR DU 1^{er} SEPTEMBRE

TOUS LES PAPIERS & EMBALLAGES SE TRIENT DANS LE CONTENEUR JAUNE

SIMPLIFIONS LE TRI !

PLUS D'INFOS SUR **DLVA.fr**
04 92 70 34 00

UN POUR TOUS TOUS POUR TRI

REGION SUD
PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

PRÉFÈTE DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE
Léana Egliou
Présidente

PRÉFET DU VAR
Léana Egliou
Présidente

ADEME
AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

CIITEO
Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits.

FRANCE RELANCE

Mon village en Provence : Saint Martin de Brômes

Il est un village, un très vieux village, bâti en amphithéâtre à flanc de coteau, où à ses pieds coule le Colostre avant qu'il ne se jette dans le Verdon. Ses maisons anciennes, ses voutes romanes et ses ruelles caladées ont bercé toute mon enfance.

Ce village c'est Saint-Martin-de-Brômes. Il est le berceau de ma famille maternelle.



L'histoire d'un charbonnier italien

Joseph Pianetti, mon arrière-grand-père maternel, arriva d'Italie en 1896 avec pour tout trésor une pièce de vingt francs et une balance romaine dont le levier lui servit de bâton au cours de son long voyage. Sa route s'arrêta à Saint-Martin où il trouva du travail comme charbonnier, métier qu'il pratiquait depuis l'enfance.

Trois semaines pour couper du bois dans les collines, trois autres pour faire la charbonnière, brûler et sortir le charbon et ne venir au village que la nuit pour se ravitailler. Et enfin une semaine de bringue au café du village pour fêter sa première charbonnière ! Les charbonniers passaient leur vie dans les collines, mais c'était aussi le domaine des femmes et des enfants.

Joseph retourna au pays pour épouser une « Payse », mon arrière-grand-mère Catherine, et revint avec elle au village où il acheta en 1910 la maison familiale sur la Place de l'Hôpital.

Entre temps, de 1902 à 1916, Maurice, ma grand-mère Angèle, Auguste, Germain et Gabriel naquirent au village.

Pendant plusieurs années Joseph a exploité les charbonnières avec ses fils.



Après sa mort en 1919, au retour des champs sous un fort orage de mars, ses fils ont aidé Catherine à continuer la conduite des meules forestières. Mais les charbonnières n'étaient plus d'actualité et elles s'éteignirent les unes après les autres : le pétrole avait son apparition.

Saint Martin d'hier et d'aujourd'hui

Aujourd'hui le village a bien changé. Le goudron a remplacé la terre battue et les galets des ruelles. Les voitures ont remplacé les tracteurs et avant eux les chevaux dans les remises. Sur la place, les platanes majestueux n'entendent plus la chanson fraîche du ruisseau qui coulait aux pieds des marronniers et l'enclume du maréchal ferrant a laissé sa place aux voitures.

Les deux épiceries de Lucie et Jeannine où nous achetions les bâtons de réglisse sont fermées.

Tout comme le Café du Midi et La Fontaine, le rendez-vous des pêcheurs de truites et des boulistes où ils savouraient dans la bonne humeur un pastis à l'ombre d'un immense marronnier.

Et pour les plus anciens d'entre nous, au hasard des ruelles, les effluves de senteur de lavande et de foin semblent encore se répandre au travers des vieilles portes des rares remises qui n'ont pas été transformées en garage.

Un chose n'a pour autant pas changé au village. Dans les feuillages des platanes et des marronniers une « matchotte » (chouette) régule toujours de son chant le sommeil des saint-martinois. es pendant que du haut de la Tour la cloche de l'horloge les renseigne des heures qui avancent.

Saint-Martin-de-Brômes c'est tout cela : des femmes, des hommes, des pierres et des odeurs, une histoire, une âme indispensable que seuls ces vieux villages semblent conserver.

Notre devoir : préserver cet héritage

C'est pour cela que nous devons préserver ce patrimoine transmis par nos ancêtres pour nos enfants et petits-enfants.

C'est le défi que notre association, « Saint Martin de Brômes- Mémoire et Patrimoine », s'est lancé avec l'aide de toutes celles et ceux qui voudront nous rejoindre : vous êtes les bienvenus !



Robert Matéo,
petit -fils d'Angèle, arrière-petit-fils de Catherine
Et Président de l'Association
Saint Martin de Brômes-Mémoire et patrimoine.

LES AMIS DU COLOSTRE

Chers amis et chers adhérents

Compte rendu de nos activités 2024

Le 19 Mars, nous avons pris la route avec la Sté Sumian pour déguster une bouillabaisse au Brusc, via les ports de Marseille, ainsi qu'une halte au Vieux Port de Marseille. Sur le chemin du retour, temps libre à Sanary. Journée bien remplie, nos adhérents sont revenus enchantés de la prestation.
Le 8 Avril, nous avons organisé un après-midi jeux de boules à la mêlée qui a été un franc succès.

D'où l'idée de programmer un lundi par mois, l'après-midi, un petit concours amical à la mêlée.

Le 14 Avril, notre Loto amical a connu un vif succès.
Le 5 Mai, toujours avec la Sté Sumian « une croisière » sur le Canal du Midi nous a permis d'apprécier l'architecture des différents ponts et écluses entre Agde et Béziers tout en dégustant une paëlla ; pour terminer la journée, les 9 écluses de Fonseranes.

Le 28 Juin, une journée de l'été en Camargue à Méjanes, organisée par Générations Mouvement, a été très appréciée, avec entre autres la visite du Musée Paul Ricard, le repas et la promenade en petit train au bord de l'étang du Vaccarès.

Le 2 juillet, pique-nique convivial sous le pont « au petit stade », journée de partage et de bonne



humeur.

La brocante du 14 Juillet, cette année, n'a pas eu beaucoup de succès !

La gym douce est orchestrée par Christiane Robert et se déroule le **mercredi matin à partir de 10h30**.

Nous avons fait le choix de rester sur les mardis pour accueillir les couturières, les tricoteuses et même les joueurs de cartes et autres...

Nous vous rappelons que l'abonnement à notre association est de 15€ jusqu'en janvier 2025 et comprend l'assurance.

Le programme prévisionnel de Septembre à Janvier a été distribué où notre second semestre s'annonce en force !

Venez nous rejoindre pour partager des moments entre AMIS.

Michèle Decanis, Eliane Aillaud, Lucie Gossmann.

VOVINAM

Voilà le temps des vacances qui se finit et une nouvelle saison sportive qui va commencer. Mais auparavant un petit retour sur la saison passée. Avant tout, nous devons remercier la commune de Saint-Martin pour son soutien indéfectible qui nous permet d'emmener les pratiquants en France et à l'étranger.

Comme d'habitude nous avons participé à travers toute la France à plusieurs compétitions et bien sûr au championnat de France Vovinam viet vo dao, ainsi qu'à la coupe de France.

Durant ces compétitions certains se sont hissés sur les podiums.

Quoi de neuf donc pour la saison 2024-2025. Lors de la dernière assemblée générale la décision d'ouvrir une section enfants 6-9 ans a été prise à l'unanimité.

Ci-dessous vous trouverez les différents jours et horaires pour cette nouvelle saison. En espérant que vous serez nombreux à nous rejoindre. Vous pouvez nous contacter.

PS : nous venons ce mois d'août d'officialiser la nouvelle ceinture jaune d'Amandine FAVRE obtenu le vendredi 23 août à Marseille.

Le président



Info

ARTS MARTIAUX VIETNAMIENS
Septembre 2024

NOUVEAU CRENEAU HORAIRE

POUR LES ENFANTS
6-9 ANS

Les Mardis :
ST MARTIN de BROMES - ALLEMAGNE-EN-PROVENCE
17h30 - 18h20

Contact :

Christian 06-74-78-56-78
Marie-Noëlle 06-01-74-24-74



VOVINAM
VIET VO DAO
ROUMOULES f
ARTS MARTIAUX
VIETNAMIENS

REPRISE DES COURS

Le 11/09/2024

Dès 6 ans

Enfants - Ados - Adultes

* ENTRAINEMENT AUX COMPÉTITIONS NATIONALES *



MÉDAILLÉE AU CHAMPIONNAT
D'EUROPE 2023



Luis - Intervenant -
- 5eme Dang VOVINAM FFKDA
- Full Contact
- Kick Boxing
- Arbitre national AMV



- Roumoules
- Saint Martin de Bromes
- Allemagne en Provence

Christian :
- 5eme Dang VOVINAM FFKDA
- 9 stages formation VIETNAM



Contact :

Christian : 06-74-78-56-78
Marie-Noëlle : 06-01-74-24-74

Quelques résultats

En technique
OREGGIA Inès

Médaille d'or en technique (benjamine)

FAVRE Amandine

Médaille d'argent en techniques de sabre
(Cadette)

En Combat

OREGGIA Inès Médaille d'argent -35 kg

FAVRE Amandine Médaille d'argent +54 kg

FAVRE Olivier Médaille de bronze (vétérans)

LA GROSSE BOULE SAINT MARTINOISE



Trilogie bouliste

Le 15 juin dernier s'est tenue une sympathique journée organisée par les boulistes de Saint-Martin.

En hommage à Raymond Robert, une trilogie bouliste a occupé nos amis pour la journée.

Chaque équipe s'est illustrée à la boule lyonnaise, au jeu provençal et à la pétanque.

Un vrai moment de détente où chacun a pu s'illustrer dans sa discipline de prédilection, et montrer aussi que réunir les différentes disciplines n'étaient pas du domaine de l'impossible.

Lors de cette amicale compétition orchestrée par Michel Dépieds, Cathy Cliey et Stéphanie Pays, les boulistes Saint Martinois ont souhaité rendre hommage à **Raymond Robert**, fervent joueur de boules, parti trop tôt.

Et un grand merci à Cathy pour ses somptueuses andouillettes et à Alain Knorr, le roi de la frite.



Le président

LE COMITÉ DES FÊTES



Chers habitants,

Ça y est notre grande et belle fête estivale est terminée...

On voulait tous vous remercier car sans vous cela ne serait pas possible.

Quatre jours de musique, de concours de boules, de repas, de partage et surtout de plaisir à vous proposer tout ça

Notre équipe est unie pour donner le maximum et pour que votre été soit joyeux dans notre beau village. Une fois de plus cette année a été une belle réussite alors encore une fois MERCI.

On se retrouve dans l'hiver pour de nouvelles aventures

Belle fin d'année à tous.

La Présidente

Manon Petrigny





Vie associative

DES NOUVELLES DU COMITÉ D'ANIMATION SOCIO-CULTURELLE

Après une petite pause au mois d'août, en ce début de septembre, les actions du CASC reprennent des couleurs et affichent un grand nombre d'activités.

Mais avant tout, revenons un peu sur notre festival de théâtre « L'ETE COTE COUR » qui a eu lieu du 24 au 28 juillet.

Le festival connaît depuis trois ans un vif succès et la fréquentation est chaque année plus importante.

Avec près de 600 spectateurs sur les 5 journées habituelles, 2024 aura été l'année de tous les records.

La compagnie du Manteau de Brômes a présenté deux pièces chaleureusement applaudies par un public nombreux et enthousiaste.

Nous ne remercierons

jamais assez nos deux metteurs en scène Mireille Chong et Marc Tissier qui œuvrent toute l'année pour nous présenter des spectacles du plus haut niveau.

Marie Le Cam, l'enfant du pays, connue et reconnue a su conquérir le cœur

des Saints Martinois par la qualité de sa prestation. Notons au passage que sa pièce seule en scène « STELLA » magistralement interprétée a déjà fait l'objet de plusieurs présentations sur diverses scènes. Marie qui lors de son dernier passage au festival d'Avignon a connu un énorme succès avec la pièce « Une bonne bière ». Nul doute qu'on la reverra sur les planches de notre festival.

Les deux autres troupes invitées, Rires et Sourires et les Pas Pressés ont également ravi un public heureux.

Une belle réussite due également à l'efficacité de tous les bénévoles du CASC et en particulier de la technique qui, pour beaucoup d'intervenants extérieurs, est à la hauteur de techniciens professionnels, comme quoi, les autodidactes n'ont pas dit leur dernier mot.

On ne peut que s'en réjouir pour le rayonnement de notre village. Notons que, devant le grand succès remporté par leur pièce, la troupe du Manteau de Brômes a été invitée à se produire à Montfuron le dimanche 4 août et se produira à Sainte Tulle au mois de mars 2025.

Le festival passé, nous nous tournons vers nos autres animations et pas des moindres.

D'ores et déjà, les « vendredis de Saint Martin » reprennent avec en préambule le 6 septembre, la présentation d'une soirée cofinancée par la mairie de Saint Martin et les Archives Départementales, une lecture musicale d'archives par La Mobile Compagnie, « En voiture s'il vous plaît ».



Le programme des vendredis suivants est présenté en fin d'article.

La fête de la « Saint Martin » aura lieu cette année le 9 novembre avec ses activités habituelles.

Les danses folkloriques, le marché artisanal,

les succulentes assiettes concoctées par les bénévoles du CASC ou le repas de la Saint Martin servi au Jocciana, les cours de pâtisserie l'Atelier des Toqués de Gaston, gentiment concoctés par notre sympathique Jean Gaspard dit Gaston, les jeux d'enfants, et bien d'autres choses encore.

Cette année, la procession prendra une autre tournure avec une mise en scène gérée par Mireille et Marc et la statue de notre Saint Martin défilera en compagnie des enfants juchés sur les beaux poneys blancs de Lucien et Magali de la Safr'agerie.

Le final permettra à ceux qui le désirent d'assister à la messe célébrée par le sympathique père Mathieu dans l'église qui peut réouvrir grâce aux travaux de sécurisation de la Tour.

Une nouveauté également cette année, nous souhaitons organiser une exposition des « Talents cachés de Saint Martin ». Nous en profitons d'ailleurs pour faire appel à tous nos artistes qui souhaitent présenter leurs créations.

Enfin, **La Pastorale, le 21 décembre**, comme à l'accoutumée verra ses quatre scènes jouées à travers notre si beau village.

L'énorme succès rencontré en 2023 laisse présager un public enthousiaste et nombreux.

Tous les efforts fournis par tous, écrivains, comédiens, metteurs en scène, techniciens, décorateurs, costumiers, habitants etc. font de cette merveilleuse soirée un spectacle éblouissant digne des plus grands spectacles amateurs.

Nous rappelons également que le CASC, ce sont aussi des activités permanentes, le club de Scrabble avec Monique Robert Lacour, le club de lecture avec Monique Bonetti, le théâtre.

Nous en profitons d'ailleurs pour vous informer que :

- L'atelier théâtre avec Marc Tissier pour les adultes reprendra ses activités le mercredi 18 septembre.
- Parallèlement, la compagnie du Manteau de Brômes proposera, pour l'édition 2025 du festival « L'ÉTÉ CÔTÉ COUR » 2 spectacles différents : un florilège de scènes du théâtre classique où adultes et enfants collaboreront, et une pièce policière en 3 actes...
- L'atelier théâtre avec Mireille Chong accueillera les enfants tous les mercredis à partir du 18 septembre dans la salle polyvalente de 16h à 17h les enfants de 7 à 10 ans, de 16h30 à 18h les enfants à partir de 10 ans.
Pour la première séance, Mireille vous attend dès 16h pour vous présenter leur travail et leurs projets sur l'année.

Dans ses projets, le CASC propose de mettre en place des cours de Zumba.

Nous recherchons activement un professeur de ZUMBA et faisons appel à tous ceux qui souhaiterait y participer.

Pour de plus amples renseignements, merci de contacter Françoise Cubaud au 0 6 19 26 75 28

Je profite de cette page pour remercier chaleureusement Laurence Dépieds et son conseil municipal pour leur aide et leur soutien et tous ceux qui nous permettent au travers de nos animations de

faire vivre notre merveilleux village de Saint-Martin-de-Brômes.

Enfin, si vous voulez accéder à nos contacts, nos animations, nos projets ou tout simplement apporter vos idées et réflexions, rendez-vous sur notre page Facebook « [Saint Martin de Brômes - culture et animation socio culturelle \(CASC\)](#) ».

Merci à tous

Amitiés associatives du CASC

Jean Luc Martin

07 68 56 91 46

casc.smdb@gmail.com

Facebook culture et animation du CASC saint martin de Brômes





LE COSM



LES VENDREDIS DE SAINT-MARTIN DE BRÔMES

Vendredi 6 septembre 18h00

« Passeurs d'histoire »
par La mobile compagnie
Salle polyvalente - Gratuit

Vendredi 4 octobre 18h30

« La chanson d'un gars qui a mal tourné »
de Gaston Couté, par Dominique Zamparini
Salle polyvalente – Au chapeau

Vendredi 8 novembre 18h30

« La poésie au féminin »
Par Martine Bianco et Pierre Barboni
Salle polyvalente – Au chapeau

Vendredi 6 décembre 18h30

« Chanson, humour et poésie »
Par Jean –Marc Dermesropian
Salle polyvalente – Au chapeau

Vendredi 10 janvier 18h30

« Le 26, » de Georges Courteline
Ou « Derrière le rideau »
Par les comédiens du manteau de Brômes
Salle polyvalente – Au chapeau

Vendredi 7 février 18h30

« Les fables de La Fontaine avec violon et chant »
Par Elvira Kirkbride et Philippe Téton
Salle polyvalente – Au Chapeau

Vendredi 7 mars 18h30

Théâtre « Portrait »
Par Pauline Augier
Salle polyvalente – Au Chapeau

Vendredi 4 avril 18h30

Personnages extraordinaires dans l'œuvre de Giono
Saynètes et lectures de textes
Par la troupe théâtrale de l'association Handicap Evasion 04

Du vendredi 2 mai au dimanche 4 mai

Festival des saynètes du Manteau de Brômes
Salle polyvalente – PAF à définir

Vendredi 6 juin 18h30

Saint-Martin-de-Brômes des années 80-90
par J-Pierre Boyer et J-Luc Martin
Salle polyvalente – Au Chapeau

Vendredi 4 juillet 18h30

Les fables de La Fontaine
Par les comédiens du Manteau de Brômes
Salle polyvalente – Au Chapeau

En ce début septembre le football reprend, pour les jeunes avec le Groupement Jeunes Durance Verdon, et avec les seniors en D3.

Nous pensions avoir réussi à éviter cette année tous ces problèmes, le stade a été réensemencé (bénévolement), mais c'était sans compter sur un nouvel arrêté préfectoral qui depuis le 20 août nous interdit à nouveau l'arrosage du stade.

Néanmoins les quelques orages enregistrés durant cette période nous permettent de jouer sur un terrain correct pour le moment !!!!!

Comment peut-on nous interdire d'arroser alors qu'à Gréoux, tout est autorisé, et que dans toute la région SUD, on peut « arroser le béton des ronds-points » ?

Autant de questions qui viennent s'ajouter, aux autres problèmes liés à notre fédération de tutelle (FFF) qui ne semble pas prendre conscience des difficultés (effectifs et bénévoles en baisse, règlements de plus en plus contraignants, budget financier en forte augmentation, etc...) rencontrées par le football amateur, plus particulièrement dans notre district « rural ».

Tous ces problèmes ajoutés à la décente en D3, ne semblent pas avoir pour le moment altéré notre passion, mais toutes ces contraintes, deviennent difficiles à gérer.

Les joueurs ont répondu de nouveau présents, et notre effectif reste stable, ce qui est déjà un exploit.

J'espère que l'esprit de clocher sur lequel s'est toujours appuyé le COSM, nous permettra de continuer à faire vivre le football à St Martin, et qu'une nouvelle page « glorieuse » du COSM commence à s'écrire en ce début de saison.

Saint-Martinoises, St-Martinois, nous espérons tous, jeunes et moins jeunes vous voir le dimanche venir encourager les couleurs de notre village.

Il faut rappeler que St Martin est le village le moins peuplé du District des Alpes (04-05) qui possède encore un club de football en activité. En espérant se retrouver rapidement sur le stade.

Le Président
Alain BURLE

**CALENDRIER SENIOR
SAISON 2024-2025
district 3**

ALLER (AUTOMNE)				
01/09/2024	15H	COSM	ES RIBIERS	
08/09/2024	12H30	AFC STE TULLE	COSM	
15/09/2024	15H	COSM	AS FORCALQUIER	
22/09/2024	12H30	FC REILLANNE	COSM	
29/09/2024	15H	COSM	SC ST CREPIN	
06/10/2024	15H	COSM	TALLARD	
13/10/2024	15H	SC VINON	COSM	
20/10/2024	15H	COSM	FC LA SAULCE	
27/10/2024	coupe	retard		
03/11/2024	14H30	ES RIBIERS	COSM	
10/11/2024	12H	CHAMPSAUR	COSM	
17/11/2024	14H30	COSM	US VEYNES	
24/11/2024	coupe	retard		
01/12/2024	14H30	FC AVANCE	COSM	
08/12/2024	14H30	COSM	CA DIGNE	
15/12/2024		retard		
22/12/2024		retard		
RETOUR (PRINTEMPS)				
05/01/2025		retard		
12/01/2025		retard		
19/01/2025		retard		
26/01/2025	12H	AS FORCALQUIER	COSM	
02/02/2025	coupe	retard		
09/02/2025	15H	COSM	FC REILLANNE	
16/02/2025	15H	SC ST CREPIN	COSM	
23/02/2025	coupe	retard		
02/03/2025	15H	COSM	SC VINON	
09/03/2025	coupe	retard		
16/03/2025	15H	FC LA SAULCE	COSM	
23/03/2025	coupe	retard		
30/03/2025	15H	COSM	ES RIBIERS	
06/04/2025	coupe	retard		
13/04/2025	15H	COSM	CHAMPSAUR	
20/04/2025	coupe	retard		
27/04/2025	12H30	US VEYNES	COSM	
04/05/2025	15H	COSM	FC AVANCE	
11/05/2025	12H30	CA DIGNE	COSM	
18/05/2025	15H	COSM	AFC STE TULLE	
25/05/2025	coupe	retard		

LES HORAIRES NE SONT PAS ENCORE DEFINITIFS

DOSSIER

Les Obligations Légales de Débroussaillage



Les premiers groupe de travail ont pu identifier les secteurs les plus à risque. Catégorisés en secteur rouge, orange et vert. Les propriétaires concernés dans le cadre de cette première phase seront contactés par courrier.

Un délai de réalisation des travaux de débroussaillage sera bien entendu proposé.

Débroussaillage, les 7 traitements indispensables

Sur un terrain parfaitement débroussaillé, le feu passe sans grand dommage et l'intervention des sapeurs-pompiers peut être alors concentrée sur d'autres secteurs stratégiques pour [la lutte active contre l'incendie](#).

1. Supprimer tous les arbres et les branches à moins de 3 mètres de l'aplomb des murs de façade des maisons, c'est mettre votre habitation à bonne distance de la végétation. Les haies doivent subir le même traitement.

2. Éliminer les arbres morts ou dépérissant. Un peuplement trop dense avec des arbres trop proches les uns des autres est souvent synonyme de mortalité importante et d'un état sanitaire médiocre.

3. Élaguer les arbres. Supprimer toutes les branches basses (souvent mortes) situées à moins de 3 mètres du sol (2 mètres dans certains départements).

4. Laisser au moins 3 mètres entre chaque houppier des arbres dans la zone des 50 mètres, c'est limiter les dangers d'un feu de cime très puissant et toujours très destructeur (2 mètres dans certains départements).

5. Supprimer tous les arbustes sous les arbres à conserver est vivement conseillé. D'une manière générale, arbres et arbustes ne doivent pas occuper plus d'un tiers de la surface à débroussailler.

6. Ôter la litière sèche (surtout dans les pinèdes) dans un rayon de 10 m autour de la maison.

7. Supprimer les plantes décoratives très inflammables qui courent sur les façades ou les talus proches de la maison. Vous devez être particulièrement vigilant sur les végétaux placés près des ouvertures ou des éléments de charpente apparente.



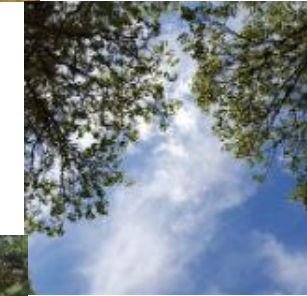
1



2



3



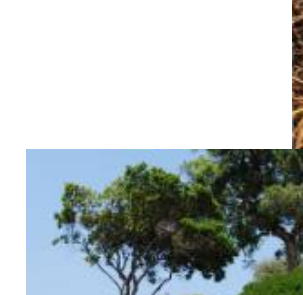
4



5



6



7

Quels types de construction ou de terrain sont concernés ?

- Tous les abords des constructions, chantiers, travaux ou installations situés dans ou à proximité des forêts (moins de 200 m) ;
- Les terrains (totalité des emprises) situés en zone urbaine délimitée par un POS ou PLU approuvé ;
- Les ZAC, les secteurs de lotissement ou d'associations foncières urbaines ;
- Les campings et les caravanings ;

Les terrains situés dans les zones soumises aux prescriptions d'un Plan de Prévention des Risques Naturels.

Qui doit réaliser ces travaux ?

Ces travaux sont à la charge du propriétaire des biens concernés (au locataire si le bail le prévoit expressément). Le maire en assure le contrôle.

À quelle fréquence ?

Le maintien en l'état des parties débroussaillées est lui aussi obligatoire. Pour cela, des travaux d'entretien sont nécessaires tous les deux ans en fonction de la vitalité de repousse de la végétation.

En zone urbaine

Dans ce cas, la totalité de la parcelle doit être débroussaillée, qu'elle soit bâtie ou non.



Champs d'application du débroussaillage en zone urbaine

Hors zone urbaine

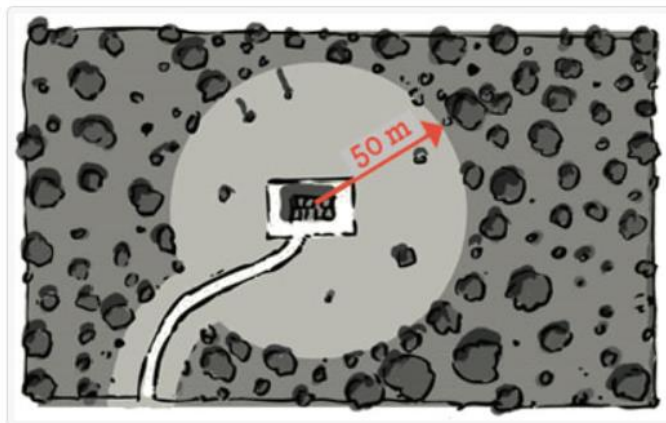
Le débroussaillage doit être réalisé sur une profondeur de 50 m à partir des bâtiments, même si cette distance dépasse les limites de votre propriété.



Champs d'application du débroussaillage hors zone urbaine

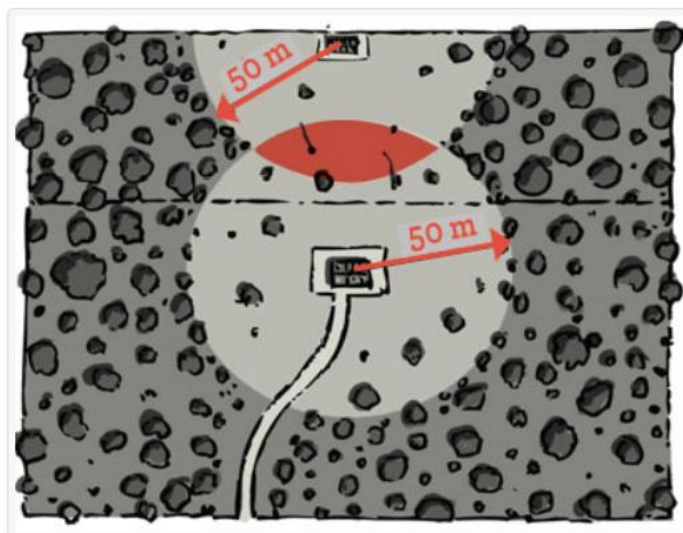
Sur quelles distances ?

Sur une profondeur minimum de 50 mètres autour des constructions et sur 10 mètres de part et d'autre des voies privées y donnant accès. Sur les communes appliquant un PPRIF la distance peut être portée à 100 m. Pour les accès, certains arrêtés préfectoraux stipulent un élargissement à 4 m pour le passage des véhicules d'intervention.



Cas particulier des zones mitoyennes

Si la zone à débroussailler se trouve en partie sur la propriété d'un ou plusieurs voisins, le propriétaire de la construction doit prendre en charge la totalité des travaux. Si les secteurs à débroussailler se recoupent sur deux propriétés (A et B), le propriétaire A débroussaillera chez lui. B prend en charge sa partie. A et B partagent les travaux sur la zone commune.



Référence :

Site : <http://www.prevention-incendie-foret.com/>

SAINT-MARTIN-DE-BRÔMES

Les enfants de l'école ont présenté leur fresque

L'école primaire s'engage, par ces réalisations, dans une démarche artistique collective et annonce un second projet pour l'année scolaire prochaine.

À l'heure de la sortie, lorsque l'école est finie, la quarantaine d'élèves de maternelle et d'école primaire de Saint-Martin-de-Brômes ont invité leurs parents, la maire du village Laurence Depieds et l'inspecteur d'académie Monsieur Silex pour une inauguration spéciale.

Sous la tutelle de leurs instituteurs et éducateurs (Frédéric, Julie, Nathalie et Nathalie), les enfants ont dévoilé leur travail de peinture qui décore désormais la cour de l'école. Avec un sérieux et un talent très adultes, ils ont chanté et dansé des chants provençaux, avant de dévoiler la fresque qu'ils ont eux-mêmes conçue, dessinée et peinte.

Une fresque représentant leur village

Une création murale où chaque élève a peint le fond (les petits) ou dessiné et peint une maison, une fontaine, un soleil... La peinture a été gracieusement mise à la disposition des jeunes artistes par la municipalité, qui soutient les élans créateurs des jeunes artistes autant que le dévouement des enseignants.

Un vrai travail collectif, où chaque artiste en herbe était fier de montrer sa partie



Les élèves de l'école ont dévoilé fièrement leur fresque murale représentant leur village, fruit d'un travail collectif et créatif. /PHOTO G.G.

“
Une autre œuvre est déjà prévue pour l'année scolaire prochaine.”

d'œuvre et de se faire photographe devant.

“*Cette belle œuvre d'art ne restera pas isolée car, précise fièrement Nathalie Stievenart, la directrice de l'école maternelle et primaire de Saint-Martin-de-Brômes, une autre œuvre est déjà prévue pour l'année scolaire prochaine.*”

“*Mais sans nous, raconte, une larme à l'œil, une élève de CM2, car on sera au collège de Riez.*”

G.G.

SAINT-MARTIN-DE-BRÔMES

Onze enfants pour un conseil municipal

De la CE2 à la sixième, une poignée d'élèves saint-martinois se sont regroupés aux côtés du maire de la ville pour fonder un conseil municipal des enfants.

Le village de 650 habitants, Saint-Martin-de-Brômes compte, désormais, 26 conseillers municipaux, répartis en deux conseils municipaux. Le conseil des adultes, qui regroupe sous la conduite de son maire, Laurence Dépiéds, 15 membres.

Et, depuis le 7 juillet, un tout nouveau conseil municipal des enfants, composé de onze jeunes saint-martinois, élèves des classes de CE2 à la sixième.

Portant, comme leurs "confrères" adultes, l'écharpe tricolore, le conseil municipal des enfants a tenu sa première réunion, dans les locaux municipaux, en présence d'un large public, composé de parents et de citoyens concernés.

Sous la bienveillance de Valérie Amaurin-Chevalier, conseillère municipale, de Jean-Christophe Petrigny, premier adjoint, et de Laurence Dépiéds, maire de Saint-Martin de Brômes, les onze élèves (Elisa, Colyne, Charlie, Mila, Louane, Méryl, Livio, Ines, Lucie, Aron et Lena) ont appris les rouages de fonctionnement d'une muni-



Le tout nouveau conseil municipal des enfants, composé de onze jeunes saint-martinois, élèves des classes de CE2 à la 6^e. /PHOTO G.G.

cipalité.

Ce nouveau conseil municipal des enfants assume désormais, avec sérieux, ses fonctions de représentant des jeunes de leur village.

Ils se savent les représentants de la nouvelle génération saint-martinoise, chargés non seulement d'exprimer leurs idées mais aussi de transmettre la parole de congénères.

Les séances du conseil municipal des enfants se dérouleront selon la même périodicité que celui des adultes. Et toutes les

séances seront ouvertes au public.

Une manière d'apprendre, sur le vif, l'instruction civique, d'acquiescer le sens des responsabilités démocratiques et de mieux connaître le fonctionnement de la République.

G.G.

SAINT-MARTIN-DE-BRÔMES

Un an après, les habitants délogés rentrent chez eux

Après la peur, le désarroi et la douleur, les habitants de la commune, dont l'ancestrale tour menaçait de s'effondrer, attendent un retour au calme.

Deux bras métalliques l'enserrent : la tour de Saint-Martin-de-Brômes ne menace plus de s'effondrer. Une nouvelle phase de travaux vient en effet de débiter dans cette petite commune du Verdon, permettant enfin aux habitants délogés de regagner leur domicile. "Mais aussi de rendre à la commune la sérénité qui lui convient", sourit Laurence Dépiéds, maire du village. Rue Sous-la-Tour, Françoise (*) se tient droite sur une des chaises en bois de son salon. "J'avais sincèrement besoin de tourner la page. L'expérience que j'avais vécue était trop douloureuse." D'une voix basse, ha-chée, elle raconte l'histoire tumultueuse qui a frappé son village l'année passée, s'attardant minutieusement sur les étapes marquantes qui jalonnent son propre vécu.



Deux bras métalliques soutiennent la tour de l'Horloge et ses 23,50 mètres de haut. /PHOTO S.D.

Onze habitants en zone rouge

L'arrêté municipal d'interdiction d'habiter, qui tombe comme un coup de massue en juin 2023. Sa vie, celle de son mari et de son fils, brusquement mises en danger par la tour de l'Horloge, qui surplombe le logement familial et qui menace de s'effondrer.

Leur départ, dans la panique, sans savoir quelles affaires emporter. Et puis l'incertitude. Se demander si elle réussira à se maintenir à flot, financièrement, si sa maison ne sera pas ensevelie sous les pierres, si elle pourra, un jour, la regagner.

De "sa maison", Françoise en parle avec les yeux qui brillent. Située rue Sous-la-Tour, elle est fatalement placée en première ligne, lorsque apparaissent, dans le courant d'avril 2023, les résultats de la première expertise technique qui concrétisent

“
Je me rappellerai toute ma vie de la minute où j'ai réceptionné l'appel. Il n'y avait plus de doute possible : la tour pouvait s'effondrer.”

LAURENCE DÉPIÉDS, MAIRE DE SAINT-MARTIN-DE-BRÔMES

le risque d'écroulement de la tour.

La nouvelle s'abat violemment sur Laurence Dépiéds, la maire de Saint-Martin-de-Brômes. "Je me rappellerai toute ma vie de la minute où j'ai réceptionné l'appel. Le prestataire m'a annoncé que toutes les études avaient été rebouclées. Il n'y avait plus de doute possible : la tour pouvait s'effondrer, elle allait..."

Dans un bureau aux murs vert pâle de l'hôtel de ville, Laurence Dépiéds laisse sa phrase en suspens. À partir de ce moment, les réunions publiques en comité restreint avec les habitants se succèdent. Dans le même temps, les fissures de la tour se vidangent, les premières pierres tombent sur la route. Ce repère paysager, qui a constitué un marqueur identitaire pour Saint-Martin-de-Brômes durant des siècles, se mue alors en une épée de Damoclès qui

plane au-dessus de la tête de ses habitants. Le logement de Françoise est placé en zone rouge, ainsi que celui de 11 autres Saint-Martinois.

Monique Fiérobe en fait partie. Elle et son mari, âgés de 76 et 82 ans, font alors le choix de signer une décharge auprès de la mairie pour rester chez eux. Ils s'exposent alors à une absence totale d'indemnisation de la part de leur assurance, si la tour venait à s'écrouler.

"C'est un risque que nous avons consciemment décidé de courir, mais qui nous a demandé bien des sacrifices", raconte Monique. La voix serrée, elle explique qu'elle n'a pas vu ses enfants de toute l'année passée, car elle était trop effrayée qu'ils logent dans sa maison. Du passé, désormais, et une page à tourner.

Sidonie DAVENEL

sdavenel@laprovence.com

(*) Le prénom a été modifié.

La Provence du 29 juillet 2024

ZOOM SUR DES ENTREPRISES DU VILLAGE



Une nouvelle entreprise au village, tout récemment installé, Frédéric Bonnard vous propose des travaux de rénovation immobilière.

culte

L'église à nouveau ouverte



Compte tenu de l'avancement des travaux de sécurisation de la tour, le père Pierre-Mathieu, en accord avec Laurence, a recommencé le 10 août à célébrer les messes dans notre chère église.

Une information

Plan Communal de Sauvegarde

La commune lance la mise à jour de son Plan Communal de sauvegarde. Aussi nous faisons dès à présent appel aux forces vives, aux bonnes volontés.

Le PCS est destiné en cas de situation d'urgence (incendie, inondation, séisme, glissement de terrain et rupture de barrage) à mettre en place l'aide et les secours au cœur même du village et par les habitants.

Vous serez en lien avec les services communaux pour organiser les secours et sécuriser les personnes, les ravitailler etc... Le tout en lien avec les services de secours départementaux.

Si vous avez envie de participer faites vous connaître auprès de la mairie

Nous vous proposons un temps d'échange sur le sujet : **le jeudi 7 novembre à 18h salle polyvalente**



Noël de la Commune

Les plus de 70 ans

La Mairie prépare l'organisation des fêtes de fin d'année.

Comme l'an dernier, nous souhaitons proposer au plus de 70 ans un repas qui vous sera offert dans la salle polyvalente.

Très prochainement, nous vous écrirons pour vous inviter à nous dire votre souhait de participation.

Nouveaux arrivants de plus de 70 ans sur la commune, merci de vous signaler en mairie.

Les enfants

Les plus jeunes recevront leur cadeau le samedi 14 décembre à la salle polyvalente. Un goûter sera également partagé.

Votre enfant a entre 0 et 11 ans (CM2) et n'est pas scolarisé à l'école communale, merci de vous faire connaître en mairie.





NAISSANCES

Elise Eléonore Edith BURLE

née le 12 août 2024 à Manosque

Lino, Charlie, Jean SOLBAS

Né le 23 août 2024 à Manosque



MARIAGES

Emilie AILLAUD et Christophe PELLEGRIN

le 22 juin 2024

Larissa PAIVA NASCIMENTO et Mattis BUENO

le 26 juin 2024



DÉCÈS

Simonne Renée GUILLEN épouse MATTEO

décédée le 31 juillet 2024 à Aix-en-Provence

*La communication d'un acte d'état civil dans un bulletin municipal
est soumise à autorisation.*

Ne sont diffusés ici que les actes pour lesquels nous avons reçus les autorisations.

DU HAUT DE LA TOUR n° 108

Dépôt légal : septembre 2024 - Laurence Dépieds Maire de Saint-Martin-de-Brômes

Comité de lecture : le Conseil Municipal

© Photo de couverture : N.Dupuy, p.3 : L.Dépieds, p.4 : JM.Bouge, p.5 : JM.Bouge, p.7 : G.Gressard, p.8 : JM.Bouge, p.9 : L.Dépieds, JM.Bouge, p.10 : L.Dépieds, p.11 : JM.Bouge, p.14 : JM.Bouge, p.15 : vovinam, p. 16 JM.Bouge, L.Dépieds, p. 17 : CASC, p.18 : Casc, L.Dépieds